

semble qu'on pourrait faire beaucoup à cet égard et plus nombreux seront les ministères fédéraux qui voudront collaborer en assurant des possibilités d'emplois de rechange, meilleures seront les chances de trouver des moyens concrets d'assurer de tels emplois. Je songe aux programmes mis au point par l'ancien gouvernement, notamment dans l'entreprise du Fort-Louisbourg. C'était à une des recommandations de la Commission Rand. Je tiens à préciser que je n'ai jamais souscrit sans réserve à ce rapport, mais j'ai sans doute eu tort en ce qui concerne l'entreprise de Louisbourg. En effet, ce projet contribuera considérablement à l'amélioration de notre secteur. Il a permis d'assurer de l'emploi et j'espère que le programme sera accéléré afin d'aider certains des hommes récemment congédiés de la houillère n° 18.

J'espère que le ministre, de concert avec ses collègues des autres ministères, fera son possible pour accorder son aide, si des industries légères s'implantaient dans la région par suite de l'établissement de l'industrie d'eau lourde. Je songe spécialement à une industrie métallurgique qui envisage la possibilité de s'installer au Cap-Breton. Selon certaines rumeurs, il se peut qu'elle établisse un atelier à la base navale inoccupée; si tel est le cas, je demanderais au ministre d'accorder de l'aide à cette industrie si elle peut s'établir dans la région.

Je le répète, je n'ai jamais manifesté beaucoup d'enthousiasme au sujet du rapport de la Commission Rand; d'ailleurs, je ne suis pas d'accord avec nombre de ses recommandations. Je dois dire que les déclarations de M. Whittaker et de l'honorable député de Coast-Capilano causent beaucoup de souci aux gens du Cap-Breton et des régions minières de la Nouvelle-Écosse, car l'honorable député de Coast-Capilano est secrétaire parlementaire du premier ministre, et ces gens voudraient qu'on les rassure en leur disant que ces déclarations n'ont aucune importance.

Par ailleurs, j'ai appris autre chose, quant aux recommandations de la Commission Rand. J'ai posé la question au ministre à son retour du Cap-Breton; je lui ai parlé de l'intention qu'auraient certaines gens—des gens en mesure d'agir si le gouvernement adoptait cette politique—de donner suite au vœu de la Commission Rand et de réduire la production à trois millions de tonnes par année. Si cette réduction avait lieu, une houillère éliminerait sans doute une équipe de travailleurs et une autre fermerait ses portes, ce

qui porterait à la région un coup dont elle ne saurait se relever. Je demande au ministre de nous donner l'assurance que cette recommandation ne serait même pas étudiée et que le gouvernement ferait la sourde oreille à toute proposition semblable, comme à toute proposition concernant la subvention. Je crois que le ministre, en collaboration avec les autres ministères, pourrait faire beaucoup pour trouver de nouveaux emplois et j'espère que le ministre et ses fonctionnaires aideront par tous les moyens possibles toute industrie voulant s'installer dans les régions minières, qu'elle soit directement associée ou non à l'usine d'eau lourde en voie de construction.

L'hon. M. Benidickson: Comme le député de Cap-Breton-Sud et celui de Pictou ont tous deux parlé d'une déclaration d'un membre de l'Office fédéral du charbon, peut-être me serait-il permis de saisir cette occasion pour leur répondre. J'aborderai plus tard, de façon générale, les autres questions.

Mercredi, j'étais en Alberta où j'ai rencontré des membres de l'Office fédéral du charbon. A ce moment-là, je n'avais pas pris connaissance de la déclaration dont il a été question; l'Office s'était réuni une semaine auparavant, au lac Louise. Toutefois, j'ai rencontré M. Whittaker et, depuis ma rentrée à Ottawa, j'ai vu la dépêche de la Presse Canadienne sur laquelle, je suppose, le député de Cap-Breton-Sud a fondé ses observations. J'ai aussi pris note de la question posée mardi par le représentant de Cap-Breton-Nord et Victoria; le premier ministre y a répondu que si les remarques de M. Whittaker avaient été rapportées fidèlement, elles ne représentaient pas la politique du gouvernement.

Je suis entièrement de cet avis. A mon sens, le député a dû mal citer les paroles de M. Whittaker. Si j'en juge d'après ses observations, M. Whittaker parlait uniquement des ventes de charbon de l'Ouest visées par des subventions. Tous les députés savent que ce charbon est destiné à l'exportation et qu'il n'a aucun rapport avec les producteurs des Maritimes. Il était alors question des 800,000 tonnes de houille pour lesquelles on verse une subvention, considérant les octrois beaucoup plus considérables payés pour la production de charbon dans l'Est. M. Whittaker a simplement dit que, puisque les personnes qui achetaient ces 800,000 tonnes de charbon de l'Ouest étaient au Japon, cette subvention même a